



COMMUNIQUE DE PRESSE

Tremblay-en-France, le 6 décembre 2017

Aéroports de Paris SA

Emission d'un nouvel emprunt obligataire de 500 millions d'euros

Le 6 décembre 2017, Aéroports de Paris a lancé le placement d'un emprunt obligataire d'un montant total de 500 millions d'euros ayant les caractéristiques suivantes :

- ◆ Format : Taux fixe
- ◆ Remboursement : in fine
- ◆ Taux annuel : 1,0%
- ◆ Marge au re-offer : 25 bp au-dessus du mid swap
- ◆ Taux re-offer : 1,036 %
- ◆ Date de règlement : 13 décembre 2017
- ◆ Date d'échéance finale : 13 décembre 2027

Aéroports de Paris est notée A+ (perspective stable) par Standard and Poor's.

Contact presse : Pôle Médias et Réputation +33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable Relations Investisseurs + 33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2016, le groupe a accueilli via Paris Aéroport plus de 97 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,2 millions de tonnes de fret et de courrier et plus de 42 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP International. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2016, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 2 947 millions d'euros et le résultat net à 435 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881 806 euros. Siège social : 1 rue de France - Tremblay en France 93290. RCS Bobigny 552 016 628.

groupeadp.fr